



Dossier du BHI N° S3/2620

**LETTRE CIRCULAIRE 53/2013**  
**18 septembre 2013**

**PROPOSITION DE PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ORGANISATION  
HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE ET LA NIPPON FOUNDATION**

Références :

- A. LC 10/2004 du 6 février – *La « Nippon Foundation » – Projet de formation pour la GEBCO*
- B. LC 77/2008 du 2 octobre – *Projet de renforcement des capacités et détachement de personnel du Japon*
- C. LC 10/2009 du 13 février – *Projet de renforcement des capacités – 1<sup>er</sup> cours de traitement des données hydrographiques et de cartographie marine – SH du RU, Taunton, RU, 7 septembre - 18 décembre 2009*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La Nippon Foundation (NF) est une organisation philanthropique réputée, à but non lucratif, créée en 1962, dont le siège se trouve au Japon, et qui participe activement à des projets humanitaires et de développement, dans le monde entier. A l'origine, l'éventail des mesures de soutien offertes par la NF était essentiellement axé sur le transport maritime et les autres activités maritimes à l'échelle mondiale. Au fil du temps la NF a élargi ses activités pour englober d'autres domaines comme l'éducation, le bien-être social et la santé publique, dans plus d'une centaine de pays à travers le monde. Malgré l'élargissement de ses activités, la NF a conservé ses liens avec le domaine maritime et s'emploie à remédier aux problèmes liés aux océans, en mettant notamment l'accent sur le renforcement des capacités humaines à l'échelle mondiale.

2. Depuis quelque temps déjà la NF apporte un soutien généreux à deux importantes activités de l'OHI en matière de renforcement des capacités. Le programme de bourses NF-GEBCO (diplôme de troisième cycle en bathymétrie océanique à l'université du New Hampshire, Etats-Unis d'Amérique) a été créé en 2004 (cf. référence A). Ce programme porte sur les techniques de cartographie océanique et vient directement à l'appui du programme GEBCO OHI-COI, grâce à la formation et au développement professionnel continu de ses lauréats. Le programme de traitement des données hydrographiques et de cartographie marine a été mis en place en 2009 (cf. références B et C). Ce programme permet aux étudiants d'obtenir un diplôme en cartographie marine, selon les normes de compétence internationales OHI-FIG-ACI, et apporte de précieuses améliorations en matière de capacités humaines, notamment dans les Etats en développement, faisant ainsi progresser la cartographie marine à l'échelle mondiale.

3. Suite aux derniers échanges entre le Comité de direction et le directeur exécutif de la NF, il est proposé que les résultats très positifs acquis à ce jour soient reconnus par le biais d'un protocole d'accord entre l'OHI et la NF. Ce protocole d'accord servirait de cadre général à la poursuite des discussions et consultations entre l'OHI et la NF en rapport avec l'amélioration des relations humaines, du renforcement des capacités, et de la sensibilisation à la nécessité d'hydrographier et de cartographier les mers, océans et eaux côtières du globe, entre autres questions d'intérêt mutuel entre l'OHI et la NF. Le texte du protocole d'accord proposé en annexe A exclut intentionnellement le détail des processus et autres dispositions qui est dans tous les cas décrit dans la documentation des projets particuliers.

4. Le Comité de direction considère que le protocole d'accord proposé permettra de renforcer les très bonnes relations entretenues entre la Nippon Foundation et l'OHI. Sous réserve de commentaires reçus des Etats membres de l'OHI, le président du Comité de direction signera ce protocole d'accord au nom de l'OHI, vers la fin novembre 2013.

5. Il est demandé aux Etats membres de l'OHI de bien vouloir examiner le texte proposé en Annexe A et de faire parvenir leurs commentaires, le cas échéant, au BHI, avant le **13 novembre 2013**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Robert WARD  
Président

Annexe A : Projet de protocole d'accord entre l'OHI et la NF (*en anglais seulement*)

**PROJET DE PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'OHI ET LA NF**

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING  
BETWEEN  
THE INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION  
AND  
THE NIPPON FOUNDATION**

The International Hydrographic Organization (IHO) and the Nippon Foundation (NF), recognising the benefit to establish a cooperative framework agreed this Memorandum of Understanding (MoU).

**Purpose**

The purpose of this MoU is to provide a framework for continuing discussion and consultation between the IHO and the NF to consider projects between the NF and the IHO in their specific areas of common interest including enhancing human relations, capacity building, and awareness of the need to survey and map the world's seas, oceans and coastal waters for the mutual benefit of mankind and the preservation of the planet.

**Scope of Activity**

The IHO and the NF shall coordinate their activities as far as possible. The activities to be coordinated may be mutually agreed from time to time.

**Legal Status**

This MoU does not create any legal obligations or rights between the NF and the IHO or vice versa. This MoU shall be without prejudice to other agreements or arrangements which may exist between the NF and the IHO.

**Validity**

This MoU is valid until either of the NF or the IHO proposes its termination in writing to the other party. Each of the NF or the IHO has the right to propose changes to this MoU at any time in writing. Any change comes into effect upon the written consent of both the NF and the IHO.

**For the Nippon Foundation**

**For the International Hydrographic  
Organization**

Yohei SASAKAWA

Robert WARD

Chairman of the Nippon Foundation  
ddMMM 2013

President of the Directing Committee, IHO  
dd MMM 2013